

## Chargé.e de mission qualité, organisation et process

### Bonnes Pratiques appliquées à l'évaluation biologique des produits de santé des plantes

**Lieu de travail** Station régionale Hauts-de-France d'UNILET, 45 avenue Paul Claudel, 80480 Dury les Amiens.

**Candidature (CV et lettre de motivation) auprès de :** [anne.sophie.kouassi@unilet.fr](mailto:anne.sophie.kouassi@unilet.fr) avant le 30 mars 2020.

**Contrat :** CDD 12 mois.

**Rémunération :** fourchette entre 22 800 € et 24 600 € brut annuel selon profil et Prime de Précarité d'Emploi (10 %).

### **Présentation de l'UNILET**

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Légumes Transformés est dirigée par des représentants des producteurs de légumes et des entreprises de transformation (conserves et surgelés), qui déterminent ensemble les actions d'intérêt général à la filière qui doivent être conduites.

Cette association interprofessionnelle reconnue par les pouvoirs publics est un acteur central de la recherche et de l'expérimentation au sein de cette filière au niveau français et européen. L'expertise de l'équipe technique contribue activement à l'élaboration de nouvelles solutions pour répondre aux défis auxquels la filière doit faire face. 80 % des moyens de la structure sont consacrés aujourd'hui au domaine technique.

L'équipe d'UNILET est constituée de 24 salariés permanents, répartis entre le siège à Paris et 3 stations d'expérimentation implantées dans les bassins de productions de légumes destinés aux conserves et surgelés.

### **Contexte de la mission.**

Bénéficiaire de l'agrément BPE (Bonne Pratiques d'Expérimentation) depuis 1995, UNILET apporte une expertise indépendante quant à l'usage de nouveaux produits de protection des plantes, de synthèse ou du biocontrôle, et leur adéquation aux cultures légumières. Cette activité permet de soutenir le renouvellement de solutions plus durables pour la protection des plantes sans laisser d'usages orphelins.

L'UNILET réalise annuellement 200 essais, dont 14% sont menés sous référentiel BPE et 17% en prestation. La qualité du travail fourni et du rapport délivré est une exigence vis-à-vis de ces deux types d'essais, et nécessite un important effort de contrôle et d'harmonisation des procédures.

La direction technique souhaite mener un travail d'analyse et de reconception de l'organisation de ces essais afin de gagner en qualité, en performance et en efficacité.

Par ailleurs, pour conduire son activité d'expérimentation, l'UNILET renforce ses équipes pendant la période de pic d'activité. En Hauts-de-France, l'équipe permanente est composée de 2 ingénieurs chefs de projets, 4 techniciens responsables des essais et d'une assistante. En saison, 3 techniciens temporaires ainsi que des stagiaires et des saisonniers viennent renforcer l'équipe. Du fait des responsabilités régionales et nationales des deux ingénieurs, il apparaît nécessaire d'adjoindre à l'équipe un coordinateur saisonnier de programmation des essais afin de faciliter le déroulement de la saison.

### **Missions**

#### **1. 50% Coordination des expérimentations pour les Hauts-de-France**

En immersion dans l'équipe d'expérimentation de l'unité de Hauts-de-France, à Amiens, et en appui au responsable des projets d'homologation, vous contribuerez activement à la coordination du programme d'essais 2020 et à sa mise en œuvre par les techniciens responsables d'essais, les expérimentateurs et les saisonniers.

Ce faisant, vous vous attacherez à connaître et appliquer l'ensemble des méthodes décrites dans le corpus technique du réseau : modes opératoires, protocoles, formulaires...

## **2. 50% Réorganisation du Réseau national et des process « BPE »**

En relation étroite avec la responsable du service technique, le responsable des projets d'homologation, la documentaliste, ainsi que plusieurs personnes ressources issues des 3 stations expérimentales du Réseau UNILET vous participerez à la révision de l'ensemble des process « Bonnes Pratiques d'Expérimentation » de l'Interprofession. Cette révision fonctionnelle et opérationnelle a pour objectif d'harmoniser, et de simplifier, les procédés pour l'ensemble du réseau expérimental. Ce faisant, vous transcrirez clairement les missions et les tâches, réorganiserez les documents pour faciliter l'édition des rapports et l'exploitation des résultats.

La mission se clôturera par des réunions d'équipe destinées à l'appropriation durable par l'ensemble du personnel du réseau BPE, de ces nouvelles méthodes de travail harmonisées.

### **Formations recherchées**

- **Ingénieur agri / agro, avec une sensibilité production végétale et / ou qualité – hygiène (débutant.e.s accepté.e.s)**
- **Master en management avec un goût marqué pour l'environnement agricole**
  
- **Compétences recherchées** Vous avez un bon sens des relations humaines, une réelle aptitude au travail en équipe, et un intérêt pour le travail d'expérimentation.
- Vous disposez de bonnes capacités d'analyse et d'écoute.
- Vous êtes à même de concevoir et de proposer de nouveaux procédés, de les structurer et de les adapter en fonction des retours.
- Vous savez faire preuve de méthode et rigueur, et avez le goût pour le travail bien fini. Vous rédigez avec aisance, en privilégiant la synthèse et la concision.
- Les « plus » appréciés :
  - Vous disposez d'une première expérience dans le domaine végétal et en expérimentation (stage inclus).
  - Vous savez appliquer les règles et procédures mises en œuvre dans une démarche de sécurité et de qualité

### **Votre qualité de vie à UNILET**

- Ce premier contrat de 12 mois est proposé sur une base de 37h30 hebdomadaires avec 27 jours de congés et 14 jours de RTT.  
Le poste s'exercera dans les conditions d'organisation du travail définies dans l'accord d'entreprise : dépassement occasionnel ou décalage d'horaires pour raison de suivi de culture, en dehors des heures de service. Ces dépassements feront l'objet d'une récupération.
- Vous bénéficierez également de tickets restaurants (1 par jour travaillé si le repas n'est pas directement pris en charge par l'entreprise).

**Prise de fonction** : au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2020, jusqu'au 31 mars 2021.